

COLLECTIF POUR UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU
A VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
collectifeauvsqy@laposte.net

**Questionnaire en vue des élections municipales et communautaires
de mars 2020**

(Les réponses et non-réponses au questionnaire seront rendues publiques en février 2020)

Ville: Magny les Hameaux
Liste: Magny le Bon Sens
Conduite par: Dominique GRATPAIN

Pour vous et l'équipe que vous conduisez:

La question de la distribution et de l'assainissement de l'eau est-elle présente dans votre programme ?
OUI NON

Non jusqu'à présent

Oui après la sensibilisation que vous venez de réaliser.

J'avais déjà pensé à cette question mais, ignorant l'existence de votre collectif, je m'étais dit que ceci ne serait pas évident à mettre en œuvre seul.

Considérez-vous que ces missions doivent être assurées par une collectivité publique et pas par une entreprise privée : ~~pas forcément~~, OUI par principe, ~~NON par principe~~

Êtes-vous gêné-es par le fait que des profits soient réalisés grâce à la prestation de distribution et assainissement de l'eau ? OUI ~~NON~~

Réduire la consommation d'eau doit être une priorité pour faire face au changement climatique ?
OUI ~~NON~~

Avez-vous le sentiment de connaître suffisamment cette question ? ~~OUI~~ NON

Si vous êtes élu-es, vous vous engagez sur la mandature à œuvrer au sein de SQY et des Syndicats dont votre commune et SQY sont membres pour :

Un prix du m³ TTC identique pour tous les habitant-es de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES : OUI ~~NON~~

La suppression de l'abonnement, pour une facturation exclusivement en fonction de la consommation : OUI ~~NON~~

Les abonnements permettent d'assurer des rentes de situation aux exploitants.

Un prix du m³ progressif, pour dissuader les consommations excessives OUI ~~NON~~

La gratuité des premiers m³ pour chaque foyer OUI ~~NON~~

Faire réaliser une étude de faisabilité du passage en régie publique sur le territoire de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES avant l'échéance des contrats de délégation OUI ~~NON~~

Un grand plan d'investissements pour réduire à moins de 5% le taux de fuite d'eau dans le réseau de distribution OUI ~~NON~~

Commentaires, suggestions:

La première chose à faire est de faire réaliser une étude de faisabilité du passage en régie publique sur le territoire de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES avant l'échéance des contrats de délégation.

Cette étude doit également permettre de chiffrer au mieux le passage en régie publique.

L'air, l'eau, le soleil sont des biens publics qui appartiennent à tous.

La gestion de l'eau a forcément un coût : il faut aller la chercher, la purifier, la traiter puis l'acheminer jusqu'aux points de distribution et également gérer l'assainissement. L'eau doit être fournie au juste prix sans apporter de bénéfices aux exploitants. Seule une gestion publique peut arriver à ceci mais, une gestion publique ne doit pas signifier une gestion laxiste ou étatique. Des investissements en recherche doivent se faire.

Il faut aussi réfléchir sur la récupération des eaux pluviales car c'est un gâchis d'utiliser de l'eau potable pour des circuits qui n'en ont pas besoin (ex : toilettes, arrosage ..).

Les financiers arriveront bientôt à nous faire payer l'air que nous respirons. Ils essaient déjà avec la taxe carbone.

En aparté de la gestion de l'eau, je pense que la gestion des transports est aussi une cause nationale. C'est pourquoi j'avais déjà ajouté dans notre programme la réalisation d'une étude de faisabilité pour des transports gratuits sur le territoire de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES comme ceci se pratique dans plusieurs agglomérations en France. (même principe que étude de faisabilité du passage de la gestion de l'eau en régie publique)